Détails des critères d'évaluation (page 1 de la grille d'évaluation)

		d'evaluation (page 1 de la grille d'eval				aidationi						
	Dossier (4,5 points)				Exposé (4,5 points)				Entretien (9 points)			
Connaissances	Les connaissances exposées ne sont pas en lien avec le thème retenu (manque de pertinence) et/ou sont insuffisamment maîtrisées (niveau de l'examen).	Les connaissances ne sont pas approfondies ; certains concepts sont erronés.	Les connaissances mobilisées sont pertinentes mais restent partielles.	Les connaissances sont en lien pertinent avec le thème. Elles sont approfondies et maîtrisées.	Aucune cohérence entre l'exposé et l'étude. Absence d'idées-force et de vocabulaire économique, juridique et social.	Les connaissances exposées sont superficielles ; le vocabulaire utilisé reste approximatif.	Les connaissances exposées sont en rapport avec l'étude, mais ne sont pas toujours justifiées de façon explicite. Les termes économiques et juridiques	Le vocabulaire économique et juridique est toujours adapté et pertinent. Les connaissances mobilisées dans l'exposé sont clairement exposées et justifiées.	Le candidat ne possède pas les connaissances minimales requises. Les réponses aux questions de l'examinateur sont inadaptées ou erronées.	Les connaissances restent superficielles et limitées au cadre strict de l'étude. Le lien n'est pas fait entre les concepts du programme.	Le questionne-ment permet d'évaluer des connaissances avérées mais qui restent dans le cadre strict du dossier.	Les connaissances sont maîtrisées et le candidat est capable de les transférer à d'autres situations.
Compétences méthodologiques	défini), l'analyse de ces informations et leur structuration sont insuffisantes. L'analyse est indigente. La référence aux sources est absente. Ni	La recherche d'information et acceptable sur un plan méthodologique, mais l'objet est mal cerné. L'analyse est peu approfondie. Les sources sont indiquées mais ne sont ni pertinentes ni validées, ni hiérarchisées.	L'objet de la recherche d'information est bien défini. L'analyse est succincte mais juste. Les sources sont indiquées et valides, la méthode de recherche est cohérente. Elles ne sont pas toutes actuelles. Elles sont peu diversifiées.	d'elles est clairement identifié. L'analyse est approfondie et judicieuse. Les sources sont indiquées, valides, vérifiées, multiples, croisées. Elles sont récentes. La sélection et le traitement des informations sont	méthodologie n'est exposée ou la méthodologie indiquée est inadaptée à l'étude. Aucune	l'exposé. Les	sont en lien avec l'étude.  Méthodes et démarches apparentes dans l'exposé et adaptées à l'étude.  Plan pertinent. Le contexte de la situation est cerné.	Le candidat présente des démarches et des méthodes originales et bien adaptées à son étude. Le plan de l'exposé est logique. L'analyse est justifiée avec rigueur.	Aucune réponse pertinente n'est faite aux questions posées sur la méthodologie des études. Il est impossible de vérifier la validité des supports.	Les méthodes mises en œuvre pour réaliser les études ne sont pas maîtrisées Les réponses sont évasives, manquent de clarté.	Le candidat explicite les méthodes utilisées, le questionnement permet d'évaluer une démarche logique mais les réponses ne montrent pas son aptitude à les transférer totalement.	Les méthodes utilisées sont justifiées. Elles sont pertinentes. Les recherches ont été bien conduites et bien exploitées. Le questionnement permet d'évaluer une démarche maîtrisée et transférable à d'autres situations.
Capacités de restitution	Aucune attention portée à la présentation. Dossier illisible sur le fond comme sur la forme. Manque de soin (ratures, surcharges, écriture illisible). Les règles de syntaxe et d'orthographe ne sont pas respectées ; Le	Présentation approximative. Orthographe, style, vocabulaire imprécis. Classement défectueux. Quelques supports manquants. Toutes les études ne sont pas accompagnées d'une production écrite.	Les supports sont variés et adaptés à chacune des études. La présentation est correcte sans être irréprochable et l'ensemble est lisible. Les phrases sont correctement rédigées.	pertinents. Chaque étude est accompagnée d'une production écrite soignée, claire, synthétique. Le vocabulaire, le style, l'orthographe sont maîtrisés. Le dossier est bien présenté, de qualité professionnelle en fonction du métier préparé par le candidat. Les TICE sont bien mobilisées (supports de nature variée).	Aucune cohérence, aucune rigueur, aucun dynamisme dans un exposé qui reste confus.	Le candidat lit sa production écrite sans recul. Les informations sont mal hiérarchisées, non synthétisées.	Les informations essentielles sont données.	L'expression orale est précise, claire, structurée. La relation avec le jury est maîtrisée. L'exposé est dynamique. Une synthèse pertinente termine l'exposé.	Explications inexistantes ou inadaptées. Réponses confuses ou erronées. La prestation du candidat n'a aucun rapport avec l'étude.	Les explications sont imprécises. Les réponses ne sont pas argumentées. Le vocabulaire économique et juridique est mal utilisé. Le candidat communique maladroitement; les supports sont insuffisants et/ou peu adaptés.	La communication du candidat correspond aux exigences professionnelles du diplôme préparé. La communication est claire; les supports sont adaptés.	La communication orale est adaptée au contexte de l'évaluation certificative. Les réponses sont argumentées et justifiées.

Renseignement de la fiche descriptive de déroulement (page 2) : correspondance des études aux thèmes du programme

Thèmes	Axes de réflexion							
	E DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE							
	Les métiers et les emplois du secteur professionnel correspondant à la spécialité du diplôme							
1.1. Les métiers et le contexte professionnel	Le contexte institutionnel du domaine professionnel concerné							
	Les différentes organisations							
	Finalités et objectifs des organisations							
1.2. Les organisations	Les acteurs dans les organisations							
	Les partenaires des organisations							
	Les différents types d'entreprises							
1.3. Les entreprises	Coordination et prise de décision							
·	L'entreprise et son marché							
Partie 2 : LE CADRE JURIDIQUE DE L'ORGANISATION SOCIALE								
2.1. La place du droit dans l'organisation de la vie publique et des relations	Les fonctions et caractères du droit							
	Les droits fondamentaux, les devoirs, les obligations							
sociales	Les sources du droit							
	Les titulaires des droits subjectifs							
	L'exercice des droits subjectifs							
2.2. Les sujets de droit et leurs prérogatives	La classification des droits subjectifs							
	La preuve des droits subjectifs							
	La responsabilité							
2.3. La mise en œuvre du droit	L'organisation judiciaire							
Partie 3 : LES RELATIONS SOCIALES DANS LES ORGANISATIONS								
3.1. Les ressources humaines	Le management des ressources humaines							
3.1. Les ressources numaines	Le recrutement							
	Le contrat de travail							
3.2. Le déroulement de carrière	La durée du travail							
3.2. Le delouiement de Carriere	La rémunération							
	La formation							
	La négociation collective							
3.3. Les relations collectives au travail	La représentation des salariés							
	Les conflits collectifs							
Partie 4 : LA CREA	TION DE RICHESSE							
	Les facteurs de production et leur combinaison							
4.1. La production et l'organisation du travail	La productivité							
nii za production et i organisation da travan	L'organisation de la production							
	L'organisation du travail							
	La valeur ajoutée							
4.2. La création de richesse par l'entreprise	Les enjeux du partage de la valeur ajoutée							
	La performance, la rentabilité et la croissance de l'entreprise							
4.3. La croissance économique et le développement	La croissance économique et ses indicateurs							
	Le développement durable							
Partie 5 : L'ORGANISATION DES ÉCHANGES								
P. A. La matter de manulé	Le marché et le principe de la concurrence							
5.1. La notion de marché	Les structures, la diversité et le fonctionnement des marchés							
	La demande de biens et services par les ménages : la consommation							
5.2. Le cadre juridique des échanges	Les libertés économiques et le droit de propriété							
Les obligations et le contrat								
Partie 6 : LA RÉGULATION ÉCONOMIQUE								
6.1. La régulation du marché par le droit	La régulation de la concurrence							
	La protection du consommateur							
6.2. La régulation de l'activité économique par les autorités publiques	Les politiques économiques							
6.3. Les revenus, leur répartition et la redistribution	Les revenus et leur répartition							
	La redistribution							